



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2022_096

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe Rochoux, Maire.

10 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Marie-José GUILLEMETTE, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Christian MOLANDRE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

5 Absents excusés : Florence FERNANDEZ ayant donné pouvoir à Catherine BOUTIN, Jérôme JACQUES ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Manuel MARTINEZ, Philippe MIQUEL.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

Objet : subvention du Souvenir Français pour le monument aux morts

Monsieur le Maire rappelle que lors des travaux de déplacement et de rénovation du monument aux morts, un soutien financier a été demandé à l'association du Souvenir Français. Il indique que les représentants de cette association sont venus en mairie pour remettre un chèque de 1000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTTE cette subvention de 1000 € et remercie l'association du Souvenir Français pour son soutien.

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	